



LA GAZETTE DES DEUX VILLES

L'Edito du maire

Dès son arrivée, la nouvelle équipe municipale s'est mise au travail. Huit mois se sont écoulés et semaine après semaine, nous nous sommes appropriés les différents dossiers. Nos modes de fonctionnement sont fondés sur un travail de proximité, d'accueil, d'écoute, de gestion au quotidien des dossiers mais aussi de réponses aux impondérables et à l'urgence. L'amélioration du cadre de vie, une solidarité concrète sont au cœur de nos préoccupations. C'est à cet fin que la commune a entrepris de nombreux travaux dans les bâtiments et espaces communaux. Certains relèvent plutôt de l'entretien courant comme la réfection des portes et la mise en place de cailloux aux cimetières mais aussi la mise en peinture de la porte de l'église, de la fontaine et des huisseries à la salle associative.

D'autres sont plus importants comme la réfection du monument aux morts, la réorganisation de votre accueil en Mairie, une réparation partielle de la toiture de la mairie, le reprofilage du chemin d'accès aux "Grands portions", la mise en place des hôtels à insectes, le remblaiement du "Pont des Anes",..

Et puis notre volonté de vous rencontrer s'est concrétisée par la création d'un conseil des Enfants, une journée "Nettoyons la nature", le repas des Seniors et très prochainement je mettrai en place un conseil des "Sages".

Bien sûr beaucoup d'autres projets figurent sur notre feuille de route, la réfection de trottoirs, de la rue du grand Orme, le curage des fossés, la sécurisation routière du village, le verger communal, la restauration des cloches, l'assainissement..

Espérons que dans les années à venir, nous pourrons continuer à réaliser ces projets. Rien n'est moins sûr, car les restrictions annoncées par le gouvernement dans les dotations de l'état aux collectivités auront forcément un impact considérable et entraîneront une réduction drastique de nos marges de manoeuvre. Car il est impensable, bien sûr, de compenser des pertes de ressources par une augmentation équivalente des impôts locaux qui serait tout à fait insupportable.

Comme vous le voyez, cette année sera une nouvelle fois riche de projets, de débats, de rencontres.

Mais notre action si importante soit elle ne saurait être complète sans le soutien de bénévoles et des associations de notre village qui œuvrent à nos côtés pour nous rendre la vie plus douce. Et c'est autour de ces manifestations, véritables liens sociaux, liens entre générations que chacun trouve sa place, que le dialogue se noue et que les peurs peuvent être dépassées.

Je vous souhaite à toutes et à tous de Joyeuses Fêtes de fin d'année et vous donne déjà rendez-vous en janvier avec mon équipe et les associations pour les voeux. Ce sera l'occasion d'échanger entre nous, mais également un moment d'écoute à vos préoccupations quotidiennes.

Le Maire,
Stéphane NICOLAS.

SAILLY-ACHÂTEL DEUX HÔTELS À INSECTES INSTALLÉS AU CŒUR DU VILLAGE.



À l'initiative de la commission cadre de vie et du conseil municipal enfants, deux hôtels à insectes ont été installés à Sailly-Achâtel, le premier se niche dans un bosquet d'arbres à l'entrée du village, le second un peu avant la mairie à proximité de plusieurs vergers. Leur réalisation a été confiée à Serge Rouprich, jeune retraité très actif au sein de la commune qui précise que celle-ci a été souhaitée par le conseil municipal enfants et qu'elle a pu se concrétiser grâce aux dons de matières premières de bénévoles du village. «Plus qu'un effet de mode l'installation de ces hôtels à insectes s'inscrit dans la démarche globale initiée par la municipalité pour la protection de l'environnement», a souligné Stéphane Nicolas, maire du village.

Pour attirer les insectes utiles au jardin, rien de tel que d'y installer des refuges conçus pour les héberger ou mieux, les rassembler dans un "hôtel à insectes". « On contribue ainsi à favoriser la biodiversité locale et à rétablir l'équilibre de la chaîne alimentaire ce qui permet de réduire l'utilisation de pesticides et d'accroître la lutte biologique contre les animaux nuisibles » précise Sandrine Schuler en charge de la commission cadre de vie. L'intérêt pédagogique n'est pas non plus négligeable : cela permet d'éveiller et de sensibiliser les enfants à la richesse de la faune sauvage. C'est dans ce but éducatif qu'un lutrin accueillant une affiche descriptive a été installé à proximité ! Il est ainsi amusant de suivre l'occupation de ces abris, qui peuvent d'ailleurs s'avérer décoratifs. Elaborés avec des matériaux naturels tels que : des fagots de branches, tiges creuses, planchettes de bois, bûches percées de trous reproduisant des galeries horizontales, paille... ces hôtels peuvent être complétés au gré des promenades des passants. Les habitants du village ont déjà pu constater pour leur plus grand plaisir, l'arrivée d'un premier locataire, un hérisson qui a rapidement pris ses repères dans le tout nouvel hôtel à insectes.

SAILLY-ACHÂTEL REJOINT LE MOUVEMENT "NETTOYONS LA NATURE"

Une journée pour un acte citoyen, c'est le geste des participants engagés dans le nettoyage du village et de ses abords. Une opération nationale.

Le conseil des enfants de la commune de Sailly-Achâtel, nouvellement créé, a souhaité, pour sa première action, mettre l'accent sur la citoyenneté et le respect de l'environnement. Pour la 17^{ème} année, l'opération "Nettoyons la nature", organisée par les centres E.Leclerc, a rassemblé des bénévoles à Sailly-Achâtel, dimanche 28 septembre vers 10 h. Le rendez-vous était fixé à la salle associative et c'est dans une ambiance cordiale et plein d'entrain que la brigade "Nettoyons la Nature" de Sailly-Achâtel a arpenté les rues du village, et ses abords. Les bénévoles ont ramassé de nombreux déchets, en particulier sur les abords du village. Le Centre Leclerc de Marly a fourni les gants, les sacs-poubelle et les chasubles. Les sacs collectés ont été évacués à la déchèterie dès lundi.

«C'est tout d'abord une manifestation très répandue en France qui permet de mobiliser les citoyens sur une démarche de protection de l'environnement», a souligné Stéphane Nicolas, maire du village. L'objectif de cette opération est de donner à tous l'opportunité de faire un geste concret pour l'environnement mais aussi de réfléchir à nos comportements, à l'impact de nos déchets sur la nature, d'être sensible à l'importance du tri de nos déchets. Soucieux de préserver notre milieu rural, conscient de la beauté de celui-ci et de sa valeur mais aussi de sa fragilité, le conseil municipal des enfants a décidé de faire participer la municipalité de Sailly-Achâtel pour la première fois à cette manifestation.



DATES A RETENIR

En Décembre...

- Samedi 12, Dimanche 13 : Salle associative, Crèche de 18h00 à 21h00
- Samedi 20, Dimanche 21 : Salle associative, Crèche de 18h00 à 21h00

En Janvier...

- Dimanche 11: Salle associative, Voeux du Maire, Galette des rois des Associations.
- Samedi 17 : Matin : ramassage des sapins, Après midi : « Brulis de sapins »
- Samedi 17, Dimanche 18: Salle associative, Expositions cartes postales anciennes.

AGENDA DU MAIRE

Septembre :

- 01 CM
- 08 Rdv avec une conseillère du CG pour le PLU
- 11 Rdv avec une conseillère de la DDT pour le PLU
- 12 AG des maires de Metz-Campagne
- 14 Accueil des nouveaux habitants et remise des prix pour le concours communale maisons fleuries
- 15 Rdv avec la société MAYER
- 17 Réunion commission Appuis aux communes à la CCSM
- 18 Réunion avec le DDT mairie de Saint Jure
- 20 Inauguration de la boucle du sud messin
- 22 Réunion SIVOM à Foville
- 30 CCSM

Octobre :

- 01 Consultation des propriétaires pour la chasse 2014-2025
- 04 Remise des prix concours maisons fleuries du Sivom à St jure
- 06 Commission Fleurissement
- 08 Réunion de Chantier avec WEILER
- 10 Inauguration de la Halle à Verny
- 14 Formation élu à Solgne
- 15 Réunion de la 4C (Chasse)
- 21 Rdv avec le locataire de la Chasse
- 22 Réunion de Chantier avec WEILER
- 27 CM
- 29 Signature de la convention de Gré à Gré
- 30 Rdv Matec

Novembre :

- 06 Rdv avec la société ITB
- 07 Conseil des écoles
- 12 Conseil de Fabrique
- 13 Réunion UEM à Marly
- 17 CM
- 24 CCSM
- 25 Réunion à l'ALEC à Metz

Décembre:

- 04 Conseil de Fabrique
- 07 Saint NICOLAS
- 08 CM
- 12 AG CCLI à Solgne

MENTIONS LEGALES

Directeur de la rédaction : Stéphane NICOLAS
Directeur délégué à la rédaction : Frédéric COLSON
Membres de la rédaction : Le conseil municipal
Crédits Photos : Thierry DESARCE, Frédéric COLSON , le conseil municipal.
Contact : Mairie de Saily-Achâtel

A.S.P.S.A : LA MARCHÉ GOURMANDE



« La marche gourmande du 29 juin dernier, qui permet de financer nos activités, n'a pas aussi été aussi rentable que les années passées... mais qu'importe ! L'ambiance était une nouvelle fois de la partie, et c'est là l'essentiel. » explique Thomas SCHULER, Président de l'A.S.P.S.A.

La nouvelle formule qui a consisté à rassembler les animations au repas du midi (Vulmont) a moins bien fonctionné ; les stands seront à nouveau dispatchés le

long du parcours pour la prochaine édition.

Afin de pouvoir organiser davantage de journées de chantier dans l'année, L'A.S.P.S.A étudie la possibilité d'organiser la marche gourmande qu'une fois tous les 2 ans.

Concernant les recherches, l'étude des échantillons de mortiers anciens provenant du village, entamée l'an passé par des étudiants d'une école d'ingénieur de Metz (ESITC), sera poursuivie en 2014/2015.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Conformément au règlement la notation s'est faite selon les critères suivants définis en commission :

- Qualité visuelle du fleurissement (noté sur 100 points)
- Diversité des plants et coloris (noté sur 25 points)
- Optimisation des espaces fleuris (noté sur 25 points)
- Originalité (noté sur 25 points)
- Entretien (noté sur 25 points)

Chaque membre du jury a attribué pour chaque maison une note pour chacun des cinq critères cités précédemment et attribué une note finale sur 200 points.

Le jury a calculé la moyenne obtenue, sur 200 points, sur l'ensemble des membres du jury ayant émis une notation.

Un membre du jury n'a pu noter sa propre maison, le calcul des points s'est alors fait sur la moyenne des notes des autres membres du jury.

Un classement a été émis sur la base de la moyenne obtenue sur les notes exprimées.

Pour faire preuve d'impartialité le jury était conformément au règlement composé de membres du conseil, d'un membre du conseil enfant de bénévoles du village et d'un extérieur au village: Maryse DESARCE - Sandrine SCHULER - Tom COLSON - Serge ROUPRICH - Estelle PAWLACZYK - Gérard BURGER - Marie Anne DESHAYES.

Le premier prix est attribué à M. & Mme RENO, le deuxième prix est attribué à M. & Mme BAILLARD, le troisième prix est quant à lui attribué à M. & Mme LOUIS.

La remise des prix a été réalisé le samedi 13 septembre à la salle associative lors de la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivant.

ILLUMINATIONS 2014

Les fêtes de fin d'année approchent et avec elles leur cortège de lumières ! Pour la première fois, la mairie du Saily-Achâtel propose aux Chastisaliens et Chastisaliennes de participer à la magie des fêtes en organisant un concours municipal des illuminations.

Gratuit et ouvert à tous, le concours d'illumination aura lieu la dernière quinzaine de décembre 2014, le règlement du concours sera affiché en mairie.

Le principe est simple, les habitants participants devront embellir une partie de leur habitation terrasse, façade, balcon, fenêtre de façon à ce qu'elle puisse être visible depuis la voie publique et examinée par un jury. Une attention particulière sera portée sur l'originalité de la décoration, sa faible consommation d'énergie et sa visibilité.

Après délibération du jury les résultats seront affichés en mairie début janvier.

FÊTE PATRONALE AOUT 2014



Sa dernière apparition date de 1962, L'A.FR a décidé de le remettre en avant lors de la traditionnelle tournée des rubans. Accompagné par la fanfare de Nomeny, le char a traversé notre village pour la plus grande joie de tous.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Le 2 juillet, sur convocation de M. le Maire, les enfants du village se sont réunis dans la salle du conseil afin d'échanger avec lui, sur les souhaits et les motivations des enfants, et de la commune, dans la création d'un conseil des jeunes. Après de longs échanges, des



réunions ont été planifiées en vue d'élection. Les jeunes prétendants ont pu s'exprimer auprès de leurs camarades. Les résultats de ces élections ont fait ressortir Flavi MARI et Tom COLSON AMADIEU, aux postes de représentant des enfants au CMJ.

Dés lors, les réunions et les projets s'enchaînent : Nettoyons le village (cf article « Nettoyons la nature »), hôtel à insectes (cf article « Hôtel à insectes »), création d'une bibliothèque, création d'un verger communal ancien.....



RECENSEMENT 2015 DE LA POPULATION



Elodie MOLET
Agent recenseur pour Saily-Achâtel

Le recensement permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques finement localisées sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, déplacements quotidiens, etc.). Il apporte également des informations sur les logements. Le recensement est une photographie régulière des territoires qui reflète fidèlement les réalités. Le recensement, annuel depuis 2004, permet de mesurer les évolutions démographiques et les mutations de la société, facilitant ainsi la mise en oeuvre de politiques prospectives. Il permet d'établir les populations légales de chaque circonscription administrative. Près de 350 articles de lois ou de codes s'y réfèrent : modalité des élections municipales, répartition de la dotation globale de fonctionnement, etc. En bref, le recensement est une opération d'utilité publique destinée à organiser la vie sociale. Notre commune de Saily-Achâtel est concernée par le recensement de sa population pour l'année 2015, il se déroulera du 15 janvier 2015 au 14 février 2015. Le recensement est encadré par la loi, il est déclaratif, obligatoire et confidentiel. Une documentation complète vous est jointe à la « gazette »



REPAS DES AINÉS

Le dimanche 9 novembre, les aînés étaient à l'honneur. La municipalité a invité tous les anciens, âgés de 60 ans et plus, ainsi que leurs conjoints et conjointes, pour un repas à la salle associative.

M. Le maire, Stéphane Nicolas, et ses conseillers ont accueilli 75 personnes en présence de Denis Jacquat, député, et Jean François, conseiller général.

La décoration des tables a été réalisée par les membres du conseil et leurs conjoints. Tous ont apprécié ce repas préparé, avec la plus grande attention, par Xavier Mari (conseiller municipal) et son épouse. Cette journée fut une grande réussite, pour la plus grande joie de chacun.



FOCUS SUR SERGE : Un jeune retraité très actif pour la commune

Toujours présent, Serge est partout, avec l'ouvrier municipal pour l'aiguiller et l'épauler, avec les bénévoles pour entretenir notre village, avec les enfants du conseil municipal, par tous les temps il est là à œuvrer bénévolement. Membre de la commission « cadre de vie » il a beaucoup contribué à l'entretien des espaces verts à l'illumination et au fleurissement de Saily-Achâtel. C'est également à lui que nous devons les deux hôtels à insectes qu'il a entièrement conçu et réalisés.



CONSEIL DE FABRIQUE



Le Conseil de Fabrique remercie de tout cœur toutes les personnes qui ont participé à l'approvisionnement du gaz pour le chauffage de notre Eglise, tant par la quête lors de l'Office de la Toussaint, que par les dons remis suite à notre appel à la générosité. Ainsi nous avons pu recueillir la somme de 435€. Deux nouveaux membres ont été accueillis lors de notre dernière réunion : Michel NICOLAS ainsi que Mélanie VERGE. Le conseil est ainsi composé de M. le Maire, M. le curé, Mme SIMONIN Françoise: Présidente, Mme HERBIET Denise : Secrétaire, M. NICOLAS Michel : Trésorier, M NICOLAS Benoit et Mme VERGE Mélanie.

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Samedi 13 septembre 2014, Monsieur le Maire a convié les nouveaux habitants à se retrouver à la salle associative afin de rencontrer l'équipe municipale.

Après un discours d'accueil et de bienvenue, Monsieur le Maire a invité les représentants des associations locales à se présenter respectivement.

Cette rencontre fut également l'occasion de remettre les prix du concours des maisons fleuries. Le verre de l'amitié qui a suivi, a permis à l'ensemble des personnes présentes d'échanger dans une ambiance conviviale.



EGLISE ST EPVRE DE SAILLY-ACHATEL

L'église St Epvre de Sailly-Achâtel a été construite entre 1730 et 1731. C'est un écrin modeste qui cache des bijoux. Sa bénédiction a eu lieu le 23 octobre 1731, neuf mois seulement ont suffi pour l'édifier.



Notre église est un lieu de culte de moins en moins utilisé mais reste le patrimoine de notre commune.

Si l'idée vous venait d'en pousser la porte, vous seriez surpris par la profusion de choses à admirer :

- 13 tableaux présents en son chœur : nous devons ces tableaux à M. Ludovic Duperron (XVIIIème siècle). Ils ont pour thème l'histoire et la glorification de la Vierge, la vie, la passion et la résurrection du Christ. Ils ont été classés aux monuments historiques en 1993 par arrêté ministériel. Ce qui nous amène à protéger et entretenir le bâtiment qui les contient;

- des boiseries éclatantes, traitées dans l'esprit du XVIIIème siècle et incrustées de lithographies ornent les murs de l'église (chemin de croix)

- une splendide peinture sur toile orne le plafond de l'église ;

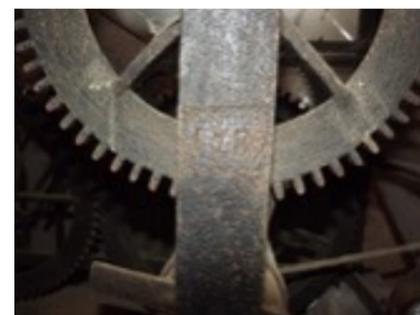
- un maître-autel du XVIIIème siècle, en bois sculpté et doré qui serait une pièce unique en France grâce à sa gravure de «contre tablé » de la scène de la dormition (repos éternel) de la Vierge.

Après une visite menée de concert avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), il s'avère que notre église recèle d'autres bijoux, tous aussi susceptibles d'être classés.



En premier lieu notre clocher qui renferme 3 cloches dont une datant de 1541 et qui vient de ce fait d'être inscrite au patrimoine départemental des objets mobiliers de la Moselle.

Nous avons aussi eu la joie d'apprendre que dans ce même clocher se trouvait un objet relevant du patrimoine français : le mécanisme des cloches datant de 1789. En superbe état, il attend de passer à la commission nationale des Monuments Historiques de France.



En second lieu, dans le chœur de l'église, le chemin de croix en boiseries et dessin au fusain semble être le seul de ce type dans la région.

Nous devons y ajouter d'autres objets rares et anciens en cours d'estimation : les autels de la Vierge et de St Epvre de part et d'autre du chœur, le «Saint» Inconnu à gauche de l'entrée en ne citant que ceux-ci.



Nous avons donc en notre église un patrimoine incontestablement très riche et largement sous protégé et surtout mal connu.



Des questions se posent :

- Par qui a-t-elle été construite ?

- Contient-elle des pierres de l'ancien château ?

- Ou de l'ancienne église Mère (datant de 1220) située au lieu-dit du « haut vieux moti » soit l'actuel cimetière de Sailly ?

Ceci peut-être suggérer par le Gisant servant de linteau à la porte du clocher ou le haut d'une colonne ou l'on distingue trois visages.

- Est-ce l'Eglise qui a commandé les 13 tableaux de l'illustre peintre ?

- D'où proviennent les boiseries du chemin de croix ?

- Qui est le Saint Soldat à l'entrée de la nef ? ...



Chers habitants de SAILLY-ACHATEL avez-vous des réponses ou des documents qui peuvent nous aiguiller afin de reconstruire l'histoire de notre bel édifice ?

INFO DECHETERIE

La communauté de commune du sud messin nous informe que suite à un contretemps dans la mise en place du marché de collecte et de traitement des déchets ménagers qui débutera le 1^{er} janvier 2015, celle-ci ne sera en mesure de vous indiquer les jours de collecte pour notre commune qu'à partir du 18 décembre prochain. La communauté de commune informera les habitants à partir du 18 décembre par la distribution en boîte aux lettres d'un flyer précisant les nouveaux jours de collecte ainsi que les nouveaux horaires des déchèteries.

Toutefois, la communauté de Communes du Sud Messin nous communique d'ores et déjà les horaires qui seront appliqués sur les déchèteries de Verny et Rémillly à partir du 1^{er} janvier 2015 :

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|-------------------|---------|--------|----------|---------|----------|---------|
| <i>Matin</i> | Fermée | Fermée | 9h-12h | Fermée | Fermée | 9h-12h |
| <i>Après-midi</i> | 14h-18h | Fermée | 14h-18h | 14h-18h | 14h-18h | 14h-18h |

Les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

TRAVAUX

La municipalité remercie les bénévoles qui ont oeuvré aux travaux de la commune : Nettoyage, restauration et mise en peinture du monument aux morts et du cadre de porte de l'église, la suppression de la grille devant la salle associative et son remplacement par des pavés ainsi que la mise en place d'un avaloir, mise en place d'un paillis minéral dans le cimetière d'Achâtel ainsi qu'autour du monument aux morts. Entretien et arrosage des fleurs et plantes communales, etc.....Un grand merci à eux.

